



Fiche de renseignements sur l'établissement

Qu'est-ce qu'un travailleur de l'établissement dans les écoles?

Les premières années au Canada sont particulièrement difficiles pour les élèves nouveaux arrivants et leurs familles. Afin d'aider les familles à s'installer dans leur nouveau foyer et de favoriser la réussite des élèves, les travailleurs de l'établissement dans les écoles mettent les familles nouvellement arrivées en contact avec les services, les ressources et le soutien disponibles à l'école et dans la communauté.

Comment un travailleur de l'établissement dans les écoles peut-il aider ma famille?

1. Soutien scolaire : Inscription et accueil à l'école, liaison avec l'école et le personnel, questions relatives aux jeunes/élèves, renseignements sur les clubs de devoirs, soutien scolaire, clubs/activités extrascolaires et séances d'information sur de nombreux sujets.
2. Soutien à l'établissement : Recommandations et renseignements sur les droits et responsabilités, les documents et avantages gouvernementaux, l'immigration et la citoyenneté, l'évaluation des titres de compétences, la santé, le logement, les services juridiques et sociaux, les ressources pour les enfants, les jeunes et les familles, la communauté et les loisirs, les finances personnelles et l'impôt sur le revenu, la nourriture et les vêtements, un abonnement gratuit de trois mois au YMCA pour la santé et la forme physique pour les familles dans le besoin et plus encore.

Si mon école dispose d'un travailleur de l'établissement dans l'école :

Mon travailleur de l'établissement dans l'école est : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____

Si mon école ne dispose PAS d'un travailleur de l'établissement dans l'école :

Pour rencontrer un travailleur de l'établissement
dans l'école, **veuillez communiquer avec nous au :**

519 742-8220
itinerant@ytr.ymca.ca